

UNION INTERPARLEMENTAIRE



INTER-PARLIAMENTARY UNION

CHEMIN DU POMMIER 5
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TÉLÉPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org

URGENT

As Mes. A 1^{er} Com.
para algumas representações
A A2 ou índices
substitutos ao âmbito
de Comissão e um
pedido.

12.2.10

À Vse M. 1^{er} Comissão (Presi)
Genève, le 29 janvier 2010 heure).
10.02.12 C/C: GARIP
Anders

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Je fais suite à la lettre circulaire GRP/2009/Inf.8 du 17 décembre 2009 dernier concernant la réunion parlementaire d'un jour sur le thème Faire respecter légalité des sexes et les droits des femmes quinze ans après Beijing : le rôle des parlements. Cette réunion est organisée par l'Union interparlementaire et la Division de la promotion de la femme de l'ONU et aura lieu le **mardi 2 mars 2010**, de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures, dans la nouvelle Salle du Conseil économique et social au Siège de l'ONU à New York, durant la prochaine session (54^{ème}) de la Commission de la condition de la femme.

Vous trouverez ci-joint copie de l'invitation, l'ordre du jour et d'autres documents, qui sont aussi disponibles sur www.ipu.org/splz-f/csw10.htm. La date de la réunion approchant, nous vous serions reconnaissants de nous indiquer le **17 février** au plus tard, au cas où vous ne l'auriez pas déjà fait, si votre parlement sera représenté.

Je saisi cette occasion pour vous informer que l'UIP organise en outre durant cette période une manifestation parallèle sur Les Parlements agissent pour mettre fin à la violence contre les femmes (1^{er} mars, 13 h.15-14 h.45, Salle - en anglais seulement). J'espère que des membres de votre parlement pourront aussi y participer.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Asserção da República Gabinete do Presidente
N.º de Entrada 343987
Classificação
09/03/05
Data
10/02/10

Anders B. Johnsson
Secrétaire général

ASSEMBLEIA DA REPÚBLICA
Divisão de Apoio às Comissões CAODLG
N.º Único 343987
Entrada/Saida n.º 143 Data: 18/02/2010

UNION INTERPARLEMENTAIRE



INTER-PARLIAMENTARY UNION

CHEMIN DU POMMIER 5
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

GRP/2009/Inf.9
17 décembre 2009

**Faire respecter légalité des sexes et les droits des femmes quinze ans après Beijing :
le rôle des parlements**

New York, 2 mars 2010

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous sommes heureux de vous annoncer que la réunion parlementaire organisée tous les ans à l'occasion de la session de la Commission de la condition de la femme se tiendra à New York le 2 mars 2010. Cette réunion, organisée par l'Union interparlementaire et la Division de la promotion de la femme (ONU), mettra l'accent sur *le rôle des parlements pour faire respecter les droits des femmes quinze ans après Beijing*.

La réunion s'intéressera aux résultats obtenus à l'échelon national quinze ans après Beijing en ce qui concerne les droits des femmes. L'accent sera mis en particulier sur la manière dont les parlements ont accompagné le changement à l'échelon national et sur les mécanismes parlementaires qui ont été utilisés et peuvent être utilisés pour poursuivre la mise en œuvre des engagements pris à Beijing. A ce titre, la réunion permettra de nourrir les débats de la Commission de la condition de la femme qui ont pour thème prioritaire « *L'analyse après quinze ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (1995), ainsi que des conclusions de la vingt-troisième session spéciale de l'Assemblée générale (2000), et de leurs liens avec la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement* ».

L'UIP encourage vivement votre parlement à veiller à ce que des parlementaires, hommes et femmes, fassent partie de la délégation de votre pays à la session de la Commission, y compris des présidents ou membres des commissions chargées de l'égalité entre les sexes. Non seulement cela assurera leur participation et leur contribution à la réunion parlementaire, mais en outre cela facilitera la présence parlementaire aux débats sur la condition de la femme qui auront lieu du 1^{er} au 12 mars 2010. On trouvera l'ordre du jour (en anglais) de la 54^{ème} session de la Commission sur www.un.org/womenwatch/daw/csw/54sess.htm.

Nous vous enverrons l'ordre du jour de la réunion et autres documents s'y rapportant dès qu'ils auront été finalisés. Ces documents seront également consultables prochainement sur : www.ipu.org/strct-f/futrmets.htm. En attendant, nous sommes heureux de joindre à la présente le formulaire d'inscription.

Anders B. Johnsson
Secrétaire général



Faire respecter l'égalité des sexes et les droits des femmes quinze ans après Beijing : le rôle des parlements



Réunion parlementaire organisée par l'Union interparlementaire et la Division de la promotion de la femme des Nations Unies à l'occasion de la 54^{ème} session de la Commission de la condition de la femme

2 mars 2010, Siège de l'ONU, New York

NOTE D'INFORMATION

Lors de la 54^{ème} session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies - qui débattrà de l'analyse après quinze ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (1995); des conclusions de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (2000); et de leurs liens avec la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement - l'Union interparlementaire (UIP) et la Division de la promotion de la femme de l'ONU (UNDAW) organiseront une réunion parlementaire sur le thème *Faire respecter l'égalité des sexes et les droits des femmes quinze ans après Beijing : Le rôle des parlements*.

La réunion aura lieu le mardi **2 mars 2010**, de 10 à 18 heures dans la nouvelle **Salle du Conseil économique et social** au Siège de l'ONU à New York.

Objectifs

Conformément à sa politique visant à contribuer aux grandes réunions internationales en s'efforçant d'apporter une dimension parlementaire aux travaux des organisations intergouvernementales, l'Union interparlementaire organise cette réunion d'un jour avec UNDAW pour proposer un espace de débat aux parlementaires du monde entier, et pour contribuer aux travaux de la 54^{ème} session de la Commission de la condition de la femme.

La réunion s'intéressera aux résultats obtenus à l'échelon national quinze ans après Beijing en ce qui concerne les droits des femmes. L'accent sera mis en particulier sur la manière dont les parlements ont accompagné le changement à l'échelon national et sur les mécanismes parlementaires qui ont été utilisés et peuvent être utilisés pour poursuivre la mise en œuvre des engagements pris à Beijing. A ce titre, la réunion permettra de nourrir les débats de la Commission de la condition de la femme.

Résultats attendus

A la clôture des travaux, un message bref sera adressé à la Commission de la condition de la femme où l'on soulignera les futurs domaines d'action prioritaire, en mettant l'accent sur la manière dont les parlements peuvent et doivent faire respecter l'égalité des sexes et les droits des femmes.

Documentation

Les documents utilisés pendant toute la réunion seront les suivants :

- Contributions écrites des experts;
- Documents de la 54^{ème} session de la Commission;

Participants

Participeront à la réunion parlementaire :

- Les parlementaires présents à New York pour la 54^{ème} session de la Commission en leur qualité de membres de leurs délégations respectives. Le Secrétaire général de l'UIP adressera une lettre d'invitation à tous les parlements membres et non-membres de l'UIP.
- Des représentants des gouvernements, des organismes et des fonds concernés des Nations Unies ainsi que de la société civile seront également invités.

- 2 -

Programme

9h.30 – 10 heures	Inscription des participants et distribution des documents
10 heures - 10h. 15	Séance inaugurale
10h.15 - 10h.30	Allocution principale : Quinze ans après Beijing, quelle est l'ampleur des progrès accomplis en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes ?
10h.30 - 13 heures	Séance 1 : Les femmes au Parlement, un premier pas en avant Séance 2 : Créer un cadre juridique national propice à l'égalité des sexes
	Présentation d'iKNOW politics
13 - 15 heures	Déjeuner
15 heures - 17h.45	Séance 3 : Faire respecter les droits des femmes : de l'égalité en droit à l'égalité dans les faits Séance 4 : Créer des partenariats pour parvenir à l'égalité des sexes
17h.45 - 18 heures	Séance de clôture

Langues

L'interprétation simultanée sera assurée dans les quatre langues habituellement employées aux Assemblées de l'UIP, à savoir l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français.

Badges d'accès au Siège de l'ONU

Comme il est d'usage pendant les réunions tenues au Siège de l'ONU, les mesures de sécurité sont très strictes et nul ne peut accéder aux locaux de l'ONU sans un badge spécial (pour délégués et visiteurs). Conformément à la règle habituelle, les délégations et les missions diplomatiques à New York seront invitées à se charger de tout ce qui concerne les visas, les badges ONU, les réservations de chambres d'hôtel et les transports. Aussi les participants sont-ils invités à se procurer leur badge auprès de la mission permanente de leur pays à l'ONU à New York.

Inscription

Il est vivement recommandé aux personnes souhaitant participer à la réunion de s'inscrire aussitôt que possible au moyen du formulaire ci-joint. Une fois rempli, ce formulaire devra être envoyé directement au Siège de l'UIP (Fax : +41 22 919 41 60, e-mail : postbox@mail.ipu.org).

Manifestations spéciales

- ❖ *Les Parlements agissent pour mettre fin à la violence contre les femmes* (1^{er} mars, de 13 h.15 à 14 h.45, salle C), manifestation organisée par l'UIP;
- ❖ *Rétablir l'équilibre : les quotas dans une perspective globale* (9 mars, de 1 h.15 à 14 h30, Salle 7), manifestation organisée conjointement par l'UIP, IDEA et l'Université de Stockholm.

N.B. En raison des travaux de rénovation en cours au Siège de l'ONU, les salles ne disposent pas d'équipements pour l'interprétation et les réunions se tiendront en anglais seulement.



Faire respecter l'égalité des sexes et les droits des femmes quinze ans après Beijing : le rôle des parlements

Réunion parlementaire organisée par l'Union interparlementaire et
la Division de la promotion de la femme des Nations Unies à l'occasion
de la 54^{ème} session de la Commission de la condition de la femme



2 mars 2010, Siège de l'ONU, New York

ORDRE DU JOUR ANNOTE

2 mars 2010

10 h.00 - 10 h.15

Ouverture

Union interparlementaire

Division pour la promotion de la femme des Nations Unies

10 h.15 - 10 h.30

Allocution principale

Quinze ans après Beijing, quelle est l'ampleur des progrès accomplis en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes ?

10 h.30 - 11 h.45

Séance 1 : Les femmes au Parlement, un premier pas en avant

- Progrès et reculs enregistrés par les femmes en politique durant les 15 dernières années
- Aperçu général des mécanismes de promotion de la représentation des femmes en politique

11 h.45 - 13 h.00

Séance 2 : Créer un cadre juridique national propice à l'égalité des sexes

- Révision des législations discriminatoires : modalités et moyens
- Adoption de nouveaux textes pour la mise en œuvre des engagements de Beijing

Présentation d'iKNOW Politics

13 h.00 - 15 h.00

Pause déjeuner

15 h.00 - 16 h.15

Séance 3 : Faire respecter les droits des femmes : de l'égalité en droit à l'égalité dans les faits

- Mise en œuvre, contrôle et évaluation : quels sont les mécanismes parlementaires nécessaires ? Quel rôle les commissions parlementaires jouent-elles ?
- Quel rôle jouent les parlementaires dans la levée des obstacles culturels et l'évolution des mentalités ?
- Adoption de budgets-genre et mise en place de moyens de contrainte et de vérification (notamment accès à la justice et voies de recours)

16 h.15 - 17 h.45

Séance 4 : Créer des partenariats pour parvenir à l'égalité des sexes

- Parlements et associations et mouvements féminins
- Collaboration avec la société civile
- Partenariats public-privé au service de l'égalité des sexes

17 h.45 - 18 h.00

Séance de clôture



Faire respecter l'égalité des sexes et les droits des femmes quinze ans après Beijing : le rôle des parlements



Réunion parlementaire organisée par l'Union interparlementaire et
la Division de la promotion de la femme des Nations Unies à l'occasion
de la 54^{ème} session de la Commission de la condition de la femme

2 mars 2010, Siège de l'ONU, New York

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(un par participant)

A retourner au plus tard le **mercredi 17 février 2010**

Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>	Prénom:
Nom:	
Nom du Parlement/de la chambre:	
Pays:	
Fonction :	
Membre de la chambre basse/unique: <input type="checkbox"/> Membre de la chambre haute: <input type="checkbox"/> Assistant(e) ou membre du personnel: <input type="checkbox"/>	
Titre complet:	

Adresse électronique ¹	
Courriel personnel:	
Courriel professionnel:	

[Pour les parlementaires uniquement]

Prière d'indiquer les commissions parlementaires dont vous faites partie	
1:	
2:	
3:	

Veuillez s.v.p. retourner ce formulaire au :

Secrétariat de l'Union interparlementaire
Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand Saconnex/GE
Suisse

Téléphone : (41 22) 919 41 50
Télécopie : (41 22) 919 41 60
E-mail : postbox@mail.ipu.org

NOTE IMPORTANTE POUR LES PARTICIPANTS

Comme il est d'usage pendant les réunions tenues au Siège de l'ONU, les mesures de sécurité sont très strictes et nul ne peut accéder aux locaux de l'ONU sans un badge spécial (pour délégués et visiteurs). Conformément à la règle habituelle, les délégations et les missions diplomatiques à New York seront invitées à se charger de tout ce qui concerne les visas, les badges ONU, les réservations de chambres d'hôtel et les transports. Aussi les participants sont-ils invités à se procurer leur badge auprès de la mission permanente de leur pays à l'ONU à New York.

¹ Ces informations nous permettant d'envoyer à chaque participant un exemplaire du rapport final de la réunion. Les participants seront également automatiquement abonnés au e-Bulletin de l'UIP, une lettre d'information électronique sur les activités de l'UIP dans le monde.